



Paris, le 30 novembre 2021,

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

JEAN-PIERRE
BANSARD

La découverte d'un nouveau variant de la COVID-19 – baptisé « Omnicron » – a d'ores et déjà provoqué la fermeture de nombreuses frontières, que cela soit en Afrique, au Maghreb, en Asie et sans doute bientôt partout ailleurs. Cela s'ajoute aux nombreuses contraintes qui pèsent encore et toujours sur les déplacements internationaux.

EVELYNE
RENAUD -
GARABEDIAN

C'est dans ce contexte sanitaire mondial que doit se tenir, entre le 13 et 17 décembre 2021, la première session de l'Assemblée des Français de l'étranger, composée de ses nouveaux membres, qui seront élus le week-end prochain.

SÉNATEURS DES
FRANÇAIS ÉTABLIS
HORS DE FRANCE

La première session de cette assemblée est décisive. C'est en effet à cette occasion qu'ont lieu de nombreuses désignations – parmi lesquelles l'élection du président de l'AFE, son bureau, les présidences de commission, la détermination de ses membres... – qui nécessitent une présence physique, les Conseillers AFE étant amenés à dialoguer et négocier intensément au cours de cette semaine.

Sachant qu'une partie importante des futurs élus ne sera pas en mesure de faire le déplacement à Paris, du fait des restrictions sanitaires, et sachant l'importance de cette première session, nous nous interrogeons sur la pertinence de la convoquer en décembre 2021. Une organisation en mars 2022 permettrait probablement une conduite des débats plus sereine, avec un maximum d'élus ayant pu prendre leurs dispositions pour voyager. A défaut, un système alternatif doit être trouvé permettant de ne pénaliser aucun des nouveaux élus.

En vous remerciant de bien vouloir vous positionner sur ce sujet, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Jean-Pierre BANSARD

Evelyne RENAUD-GARABEDIAN